



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Suivi des odonates sur la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte : Le Lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Âge, localisée sur les communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,
- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est gestionnaire de la RNR depuis son classement.

L'un des objectifs à long terme de la Réserve est le maintien du bon état de conservation des herbiers aquatiques. Les odonates présents sur la Réserve sont l'un des indicateurs de suivi retenus, notamment les populations d'Agrions à lunules et hasté.

Mission :

La mission comprend **l'étude des populations d'odonates** de la Réserve naturelle régionale. Elle comprendra :

- L'établissement d'une liste systématique des espèces, dont la diversité sera analysée au regard du contexte écologique et régional ;
- La mise en évidence des espèces patrimoniales et une analyse des statuts et des enjeux de conservation associés ;
- La proposition de préconisations de gestion et des milieux ouverts et semi-ouverts pour favoriser les odonates au vu des enjeux de conservation identifiés sur le site ;
- La proposition d'éventuelles mesures de suivis à mettre en place dans le cadre du nouveau plan de gestion de la Réserve qui sera rédigé cette année.

Un inventaire annuel ayant été réalisé depuis 2018, le prestataire devra comparer ses résultats avec les précédents suivis afin de tirer des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion.

La méthodologie suivie sera la même que celle des années précédentes : suivi des deux transects avec identification (capture non destructive et récolte d'exuvies). Les prospections se feront sur deux périodes afin de contacter les espèces précoces et les plus tardives (courant juin et courant juillet/août).

Remarque : Les listes d'espèces des années précédentes seront transmises au prestataire retenu dans le cadre de ce marché.

Un dialogue régulier avec le Parc est attendu au cours de la mission. Le prestataire devra tenir la chargée de mission informée de ses dates de passages sur le site.

Livrables attendus :

Le rapport attendu rendra compte :

- Du contexte et de la méthode utilisée,
- Des résultats des inventaires selon les critères définis ci-dessus et de leur analyse,
- Des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion à développer au cours du futur plan de gestion de la RNR.

Le rapport comportera un résumé d'une page synthétisant le contenu attendu et listé ci-dessus (méthode, résultats, analyse, état de conservation et recommandations de gestion).

Une première version du rapport sera envoyée au Parc mi-août 2022. Après prise en compte des remarques éventuelles du gestionnaire, le **rapport final sera transmis au plus tard le 26 août 2022.**



Le rapport définitif correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur ainsi qu'une version informatique (version Word et PDF, photographies et graphiques en format jpeg). La version informatique (cartographie et données) devra utiliser la projection en Lambert 93 et être compatible avec QGIS.

Le logo des financeurs (**en Annexe 1**) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Le prestataire devra saisir les données soit directement dans Géonature grâce à un compte temporaire créé par le Parc (une liste des espèces observées avec leur nom latin et leur CD_NOM devra être au préalable fournie au Parc), soit dans le tableau Excel fourni par le Parc (**en annexe 2**) en respectant strictement les champs à renseigner.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40%
2. Le prix : 40% ;
3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.



Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le mardi **23 mai 2022** – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....



Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Annexes :

Annexe 1 pour les logos à mettre sur le rapport

*



Réserve Naturelle Régionale



LAC DE MALAGUET



Annexe 2 : Document Excel pour la saisie des données sur Géonature